

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE
Mercredi 3 Décembre 2003 / Mercredi 10 décembre 2003
Collège François Truffaut de Chef-Boutonne

Question 10 : Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Introduction :

- Faut-il intégrer l'orientation dans l'enseignement ?
- Comment connaître les filières en cours d'orientation ?
- Quel est le moment le mieux adapté pour l'orientation ?
- Quels sont les critères d'orientation ?
- Quels sont les acteurs de l'orientation ?

Etat des lieux :

- Connaître les métiers :
 - En 4^{ème} utilisation d'un logiciel d'orientation
 - Stage en entreprise en 4^{ème}
 - 3^{ème} : carrefour des carrières avec enquête : ne correspond pas forcément aux besoins des élèves mais aux besoins économiques locaux et non par rapport aux goûts des élèves.
- Le stage :
 - Aide à s'orienter grâce à une prise de contact avec le monde du travail
 - Efficace pour ceux qui ont un objectif professionnel
 - Le stage fait-il parti de l'orientation ?
 - Pour découvrir le monde du travail, pas forcément pour aider au choix professionnel
 - Comment faire pour aider un enfant qui n'a pas de projet ?

Propositions :

- Faut-il intégrer l'orientation dans l'enseignement ?
 - Plus de disponibilité des COP
 - Le rôle de l'enseignant ne serait pas d'orienter, c'est bien le rôle du COP
- Quel est le moment le mieux adapté pour l'orientation et comment éviter que l'orientation en fin de troisième soit une orientation par défaut ?
 - Entre 13 et 15 ans

- Pouvoir proposer une possibilité d'orientation en fin de 5^{ème}, de 4^{ème} et de 3^{ème} pour éviter un maintien par défaut des élèves au collège
- En conservant une base commune de formation 4^{ème} et 3^{ème} général, proposer en fin de 5^{ème} et 4^{ème} des classes correspondants aux besoins et aux aspirations de ces élèves maintenus aujourd'hui par défaut en 4^{ème} et 3^{ème} général (réinventer les 4^{ème} et 3^{ème} technologiques...)
- Comment connaître les filières encours d'orientation ?
 - Rendez vous avec les lycées pour présenter les formations
 - Revaloriser certains métiers : rémunération, qualité du travail, par la présentation par un professionnel
 - Prévoir des procédures de conseil à l'orientation à certains niveaux de la formation, régulièrement au cours des 4 années de collège
 - Danger que cette orientation soit faite par l'échec
- Critères d'orientation (en plus des critères scolaires)
 - Se fonder sur les goûts des élèves :
 - Goûts
 - Aspirations
 - Domaines
 - Vécu, contexte
 - Vie extra scolaire
- Quels sont les acteurs de l'orientation ?
 - Conseiller d'orientation
 - Problème du nombre de conseillers d'orientation, nécessite davantage de présence dans l'établissement
 - Les CIO doivent être davantage développés
 - Plus d'information sur l'orientation à destination des parents
 - Travail sur la valorisation des métier, pour réduire les barrières : des origines sociales, du sexe
 - Enseignants
 - Détecter la spécificité des élèves
 - Détecter les compétences (non mesurer par les résultats scolaires)
 - Communiquer avec le conseiller d'orientation
 - Travailler avec le CPE et mieux l'intégrer aux différentes étapes de l'orientation

- Parents
 - Motiver les parents dans leurs rôles par rapport à l'orientation
 - Une réunion collective avec le CPO pour présentation des filières et des différents choix d'orientation
 - Informations générales
 - Témoignage d'anciens élèves
 - Témoignage de professionnels

Question 15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

- En préalable, la chronologie des étapes de l'organisation du débat a été présentée.
Il a été émis un doute sur la réelle prise en compte des résultats de ce débat, celui-ci ne semblant représenter qu'une simple caution démocratique à un projet de loi déjà préparé dans les tiroirs du Ministère.

- Dans un premier temps il a été fait **un constat** des différentes violences observées à l'école :

-

Les incivilités liées au non-respect de la vie collective se développent et viennent gâcher le climat des établissements. Il existe, au-delà de ce phénomène, des violences plus brutales, physiques et verbales et ce dès l'école maternelle. Enfin s'ajoute à cette situation l'existence d'une violence plus sournoise qui s'exerce à travers notamment les comportements vestimentaires des élèves (pouvoir des marques) qui génèrent des exclusions et des violences pouvant aller jusqu'à la délinquance (racket).

- Devant ce constat négatif, il a été envisagé plusieurs **solutions de remédiation** :

Il apparaît avant tout nécessaire de rappeler les vraies missions de l'école en organisant des rencontres entre parents et équipes éducatives pour établir des sortes de contrats qui définiraient droits et devoirs de chacun. Il paraît souhaitable d'associer les élèves à ces rencontres afin qu'ils en mesurent tous les enjeux.

C'est en effet si les élèves prennent conscience qu'un véritable travail d'équipe s'organise autour d'eux et pour eux qu'on peut

imaginer voir leur comportement évoluer. Ce travail d'équipe doit concerner un ensemble de personnels multi-professionnels (chef d'établissement, enseignants, CPE, surveillants, assistante sociale scolaire, infirmière, médecin scolaire, conseillère d'orientation psychologue, personnels ATTOS)

Le suivi du travail de ces équipes signifie que pour ces personnels, du temps soit dégagé, que des postes soient créés pour qu'ils soient tous représentés, enfin que leurs missions ne soient pas éclatées comme on pourrait le craindre dans le cadre de la décentralisation.

Il faut noter que la disparition des emplois-jeunes dont bon nombre enrichissait ce travail d'accompagnement des élèves (notamment dans la cour de récréation et dans l'animation des foyers socio-éducatifs) risque d'être préjudiciable aux efforts menés par les équipes.

Il a été observé également que la violence était un phénomène souvent lié à l'échec scolaire et qu'une meilleure maîtrise des comportements violents passait entre autres par des effectifs moins chargés dans les classes et la mise en place systématique d'une aide individualisée.

Cela signifie également une formation des enseignants adaptée à ces situations.

La grandeur des établissements peut-être aussi une source de développement de la violence. Le nombre de 400 élèves semble être un maximal à ne pas dépasser pour garder à l'établissement sa taille humaine.

Au total, ce qui apparaît donc nécessaire pour mener efficacement une action contre la violence à l'école c'est :

- **l'implication des parents dans cette action**
- **l'augmentation du taux d'encadrement des élèves au sein des établissements.**
- **Développer des établissements à taille humaine**

Ces deux dernières conditions s'inscrivent dans une politique ambitieuse de développement des moyens pour le service public d'éducation.